

DEPARTEMENT de la GIRONDE
ARRONDISSEMENT de BORDEAUX
Commune de LORMONT

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du VENDREDI 31 MARS 2017

L'an **deux mille dix-sept**, le **vendredi trente et un mars** à dix-huit heures,

Le Conseil Municipal de la Commune LORMONT, convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean TOUZEAU.

Présent(e)s : Jean **TOUZEAU**, Josette **BELLOQ**, Philippe **QUERTINMONT**, Yasmina **BOULTAM**, Marc **GALET**, Bernard **RIVAILLÉ**, Claude **DAMBRINE**, Tayeb **BARAS**, Pierrette **DUPART**, Michèle **FAORO**, Jean-Claude **FEUGAS**, Cyrille **PEYPOUDAT**, Aziz **S'KALLI BOUAZIZA**, Jannick **MORA**, Grégoric **FAUCON**, Mireille **KERBAOL**, Brétislav **PAVLATA**, Maria Del Pilar **RAMIREZ**, Suna **ERDOGAN**, Jean-Louis **COUTURIER**, Danielle **JOUS**, Vincent **COSTE**, Loubna **EDNO BOUFAR**, Jean-Pierre **BACHÈRE**, Jean-Baptiste **DEFRANCE**, Marc **SALLOT**, Richard **UNREIN**.,

Absent(e)s excusé(e)s ayant donné procuration :

Marielle **DESCOUBES SIBRAC** (procuration Philippe **QUERTINMONT**),
Stéphane **PERES DIT PEREY** (procuration Vincent **COSTE**),
Salim **KOÇ** (procuration Suna **ERDOGAN**),
Maférima **DIAGNE** (procuration Danielle **JOUS**),
Alexandre **CHADILI** (procuration Marc **GALET**),
Myriam **LECHARLIER** (procuration Marc **SALLOT**).

Absents :

Frédéric **BERGMAN**.

Absente excusée :

Mónica **CASANOVA**

Conseillers en exercice : 35

Nombre de présents : 27

Nombre de votants : 33

N° 2017/31.03/18.A

CULTURE : SUBVENTION – ATTRIBUTION
COLLECTIF JESUISNOIRDEMONDE

Monsieur Bernard RIVAILLÉ est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Vincent COSTE, Conseiller Municipal délégué à l'animation, explique aux membres de l'assemblée délibérante que :

Le Collectif « Jesusnoirdemonde » acteur culturel conventionné par la Ville pour l'ensemble des actions qu'elle porte sur le territoire de Lormont, développe un projet participatif avec les habitants des quartiers Carriet et Alpilles-Vincennes intitulé « Résidents-Résidences ».

Le projet, ces différentes phases ainsi que la demande d'accompagnement financier de la Ville ont été présentés à la Commission « Ville culturelle et animée » du 13 juin 2016.

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à mandater le versement d'une subvention complémentaire de 3.000 € affectée au projet « Résidents-Résidence » porté par le Collectif « Jesusnoirdemonde ».

Avis favorable de la Commission « Ville culturelle et animée » du 20 février 2017 pour l'octroi d'une subvention de 3.000 €.

Ceci étant exposé, il est donc demandé à l'assemblée délibérante d'adopter les termes de la délibération suivante :

La Ville de Lormont,

Vu l'article L2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération du Conseil Municipal de la Ville du 16 décembre 2016 – N° 2016/16.12/01 relative au budget primitif 2017 et plus précisément page 68 -liste des subventions au associations-,

Entendu le rapport de présentation,

Considérant l'intérêt pour la Ville de soutenir financièrement ce projet de présence artistique sur le territoire, impliquant les habitants des quartiers de Carriet et Alpilles-Vincennes.

DECIDE

Article unique :

d'autoriser Monsieur le Maire à mandater le versement d'une subvention complémentaire de 3.000 € affectée au projet « Résidents-Résidence » porté par le Collectif « Jesusnoirdemonde ».

VOTE :

POUR :

- 25 - Groupe des Élu(e)s Socialistes et Personnalités de Progrès
- 3 - Groupe des Élu(e)s Communistes et Républicains
- 1 - Groupe Europe Écologie les Verts
- 1 – Groupe Lormont Avenir
- 3 - Groupe Choisir Lormont

Le Maire :

- ⇒ certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.
- ⇒ informe qu'il pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

FAIT A LORMONT, le 3 avril 2017
pour extrait certifié conforme au registre des délibérations,

Le Maire,